

commune de

Ballé



Bulletin Municipal
Février 2020

SOMMAIRE

Vie Municipale

Le Mot du Maire.....	2-3
Les décisions du conseil municipal	4 à 9
Salle polyvalente - Tarifs 2020	10

Vie associative

ALSH.....	11 à 12
Famiré - Badminton	13
RPI Parce-Billé-Comboutillé.....	14 à 15
Gym détente Billé-Javené	16
Union sportive Billé Javené.....	16-17
Médiathèque de Billé.....	18
Comité des fêtes - Club de l'amitié	19
Amis de Jaunouse	20
U.N.C.	21
Théa Billé	22

Infos diverses

Carte d'identité - Fougères agglomération..	23
Civisme	24
Info sociale	25
Historique	26

Etat Civil

.....	27
-------	----

Le Mot du Maire

Chers Billéens,

2020, une nouvelle année débute, c'est l'occasion de vous adresser tous mes souhaits de bonne année, de bonne santé.

2019 s'est achevée avec un climat social très tendu avec des inquiétudes sur l'avenir.

Que 2020 nous apporte l'optimisme et la sérénité nécessaire pour retrouver la concorde nationale.

Quelques nouveaux habitants sont venus chercher dans notre commune la tranquillité, nous les accueillons avec plaisir, qu'ils tissent sur notre commune des liens d'amitié, essentiels au mieux vivre ensemble.

Je les invite, s'ils le désirent à se rapprocher de nos associations communales, nombreuses sur notre territoire.

L'année 2019 aura été une année de réflexion et d'engagement dans de nouveaux projets plus qu'une année de réalisation.

Si ce n'est la salle polyvalente qui a changé ses couleurs à l'intérieur comme à l'extérieur.

Si l'aménagement récent de notre agglomération a permis de bien identifier les espaces piétonniers, les espaces de circulation et de stationnement, certains conservent encore quelques mauvaises habitudes, c'est dommage ! Que 2020 soit aussi l'année des bonnes résolutions en terme de circulation et de stationnement pour ne pas gêner les autres usagers et être respectueux du reste des habitants.

Un radar pédagogique installé début 2019 nous incite à lever le pied dans le bourg, il nous dévoile également quelques entorses à la vitesse autorisée de 30 km/h. La vitesse moyenne s'établit à un peu plus de 40 km/h avec quelques excès de vitesse autour de 60 km/h.

Pour cette fin de mandat, deux dossiers majeurs ont été engagés, il s'agit de l'aménagement d'un terrain multisports et d'aires de jeux pour les enfants.

Le deuxième dossier en cours concerne notre PLU, la révision de notre document d'urbanisme qui a démarré au mois de septembre se poursuivra pendant environ 18 mois.

Du fait de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la distribution de l'eau, jusqu'ici gérée pour notre commune par le SI des Eaux du Chesné, est assurée par le SMPBC (Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable du Bassin du Couesnon) depuis le 1er décembre 2019, ce transfert entraîne donc la dissolution du syndicat du Chesné.

A compter du 1^{er} janvier 2020, c'est l'assainissement collectif qui passe sous la responsabilité de notre intercommunalité.



La commune de Billé a donc procédé au transfert de cette compétence vers Fougères Agglomération, ce transfert de compétence s'accompagne du transfert des éléments financiers de notre assainissement.

Pour les usagers, rien d'apparent ne changera, l'eau coulera toujours au robinet et l'évacuation de vos eaux usées se fera normalement.

Dans le domaine de la mobilité, vous connaissez bien le service du transport à la demande. Un nouveau service complémentaire à celui ci a été mis en place depuis le 11 septembre 2019.

Tous les habitants des communes qui ne sont pas desservies par les transports en commun peuvent profiter de navettes gratuites entre les centres-bourgs et la gare routière de Fougères les mercredis et samedis après midi.

Pour le ramassage scolaire, notre SIRS a fait l'acquisition d'un car, ce dernier, commandé au mois de mai, nous a été livré le mercredi 29 janvier.

Dans le domaine des télécommunications, la phase 2 du déploiement de la fibre optique qui s'étale de 2019 à 2023 devrait permettre à une partie de nos habitants de bénéficier du très haut débit dans le courant des années 2020-2021. Seule la partie sud de notre commune sera équipée dans un premier temps.

2020 verra aussi le renouvellement du conseil municipal, je tiens à remercier l'ensemble des élus pour leur travail et leur temps consacré depuis 6 ans. Je vous invite à prendre date pour le 15 mars prochain afin d'élire votre nouveau conseil municipal.

Pendant les fêtes de fin d'année, notre bourg était bien éclairé, je remercie tous ceux qui par leurs décorations de Noël ont contribué à l'illumination de notre agglomération, une mention spéciale peut être attribuée à M. et Mme Ribeiro.

Le Maire D. Balluais



MAIRIE de BILLÉ

5, rue de Fougères - 35133 BILLÉ - Tél. 02 99 97 60 33 - Fax. 02 99 97 57 72
e.mail : commune debille@wanadoo.fr - Site internet : communedebille.fr

Jours et Horaires d'ouverture

Lundi	14h00 à 17h30
Mardi	8h30 à 12h30
Mercredi	8h30 à 12h30 / 14h à 17h30
Jeudi et vendredi	8h30 à 12 h30

Les décisions du conseil municipal

29 août / 2 octobre / 7 novembre / 10 décembre 2019

URBANISME AMENAGEMENT TRAVAUX

↓ URBANISME

VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

Mr le Maire informe le conseil municipal, que la mise en œuvre de la fiscalité de l'urbanisme des communes et départements dépend de l'instauration ou de la renonciation de la taxe d'aménagement. Un taux est fixé pour une période d'un an.

En ce qui concerne la commune de Billé, le conseil municipal décide de maintenir la taxe d'aménagement au taux de 1 % sur le territoire communal et de ne pas instituer d'exonération.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Le DPU est une procédure qui permet à la commune d'acquérir en priorité certains terrains sur des zones définies du PLU en vue de constituer une réserve foncière pour de futurs aménagements urbains. Dans le PLU de Billé, le périmètre du droit de préemption urbain se cantonne aux zones U et UA (bourg élargi). Mr le Maire présente 3 dossiers de déclarations d'intention de vente de biens bâtis soumis au DPU aux adresses suivantes :

- 5 rue des Chênes
- 1 rue des Genets
- 21 rue de Fougères
- 12 rue des oliviers

Le conseil municipal renonce à son droit de préemption.

↓ AMENAGEMENT – TERRAIN MULTISPORTS ET AIRES DE JEUX

MARCHÉ PUBLIC

Mr le Maire rappelle que le conseil municipal a décidé de procéder à l'aménagement d'un terrain multisports et d'aires de jeux pour enfants.

Une consultation pour la maîtrise d'œuvre a été lancée afin de recruter l'architecte de l'opération.

Après l'analyse des différentes offres, Mr le Maire propose au conseil municipal d'attribuer le marché à la SARL BOUVIER ENVIRONNEMENT (Pacé 35), pour un taux d'honoraires de 6,25%.

PROJET D'AMÉNAGEMENT

Suite à la validation du projet, il convient de formaliser le choix de l'esquisse qui servira de base à la concrétisation du projet.

Après étude des différentes propositions, l'esquisse retenue se décompose comme suit : un terrain de foot (30X45m)

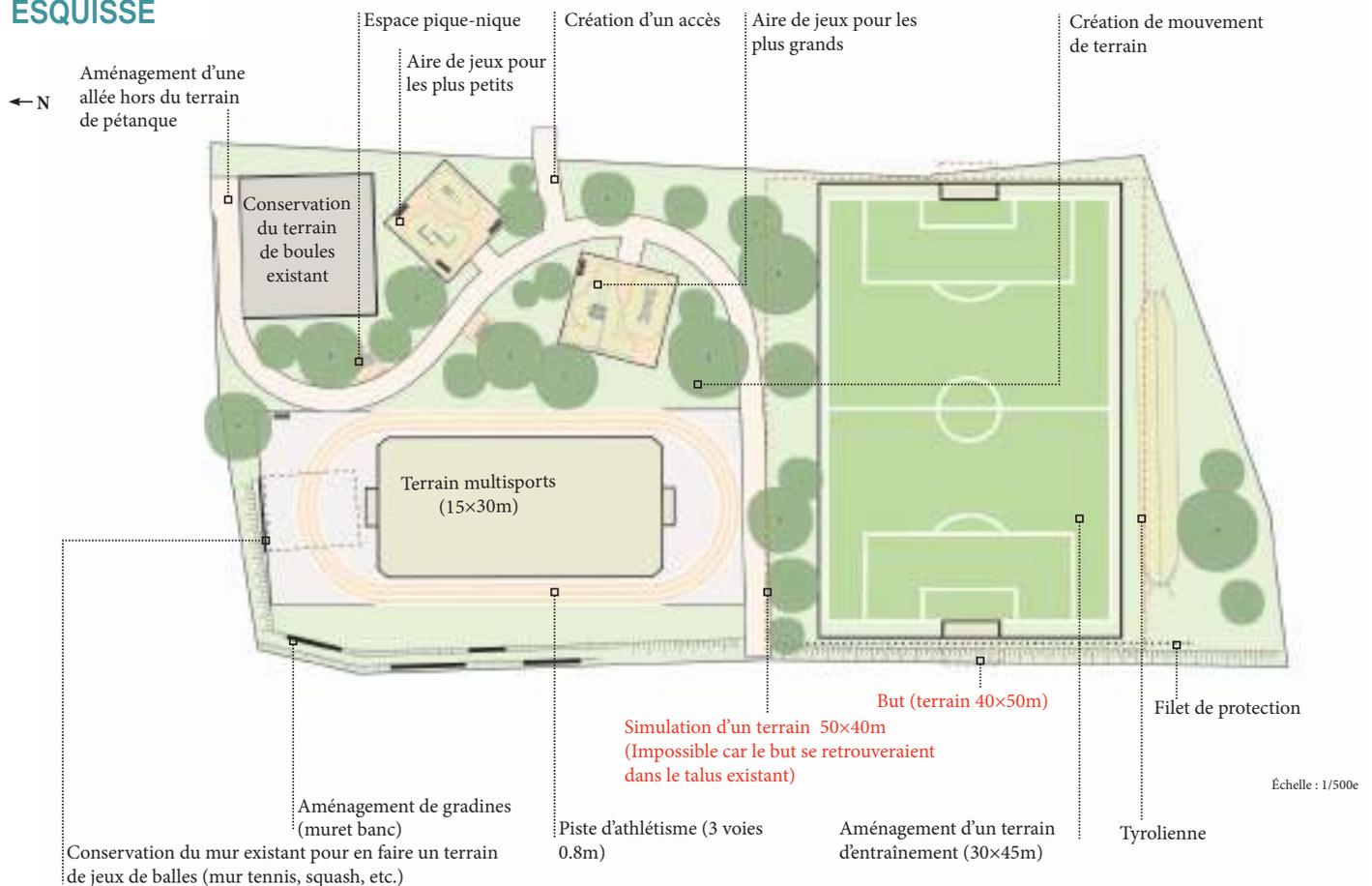
- un terrain multisports
- une piste d'athlétisme avec 3 couloirs
- deux aires de jeux pour enfants de 2 à 12 ans
- deux espaces de pique-nique
- une tyrolienne

Vie Municipale

PLAN DE FINANCEMENT

TERRAIN MULTISPORTS AIRE DE JEUX PLAN DE FINANCEMENT			
Bénéficiaire Intitulé		COMMUNE DE BILLE-35133 TERRAIN MULTISPORTS ET AIRE DE JEUX	
DÉPENSES		RESSOURCES	
Nature	Montant HT	Origine	Montant
Dépenses		Aides publiques	
Tavaux	175 088.00€	ÉTAT 	
Prestations intellectuelles		DETR/DSIL (terrain multisports 30% dépenses)	56 809.00€
Architecte	10 943.00€		
CSPS	1 332.00€	Conseil Régional 	
Plan topographique	1 490.00€	CPER	31 542.00€
		Conseil Départemental 	
Frais de Presse	510.00€	FST 2020 (27.78% en 2020)	50 000€
		Autofinancement sur dépenses	
		-Fonds propres/emprunt (20% des dépenses)	51 012.00€
TOTAL GÉNÉRAL	189 363.00€	TOTAL GÉNÉRAL	189 363.00€

ESQUISSE



Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve l'Avant-Projet Définitif (APD) ainsi que le plan de financement.

MAIRIE

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT À LA CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT (CIL)

Cette conférence a pour rôle de :

- définir les orientations d'attribution en matière de logements, les besoins de création de logements adaptés pour l'accompagnement des personnes défavorisées prioritaires.
- définir les modalités de coopération entre les bailleurs sociaux et les titulaires de droit de réservation.
- suivre la mise en œuvre et l'évaluation du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social.

La Conférence sera constituée de trois collèges de représentants :

- les collectivités / institutionnelles,
- les professionnels du logement social,
- les associations des usagers.

Le conseil municipal nomme M^{me} Laurence FAUGRET, représentante de la commune, à la Conférence Intercommunale du Logement (CIL).

ACCEPTATION DE LA SUBVENTION DE 2128 € AU TITRE DE LA RÉPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE 2018

Suite aux travaux de sécurité effectués dans l'agglomération (radar pédagogique, passages piétons...), le conseil municipal accepte une subvention de 2128 € du conseil départemental au titre des amendes de police de 2018.

DÉFENSE INCENDIE ÉTAT DES LIEUX DES POINTS DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie)

Mr le Maire expose aux membres du conseil municipal les conclusions du diagnostic DECI confié à l'entreprise GUERIN.

Les conclusions de ce diagnostic permettent de prendre un arrêté identifiant les différents points d'eau sur la commune en cas d'incendie et de lister les points d'eau supplémentaires nécessaires.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

- valide le diagnostic de l'entreprise GUERIN de Landéan.
- décide d'installer une borne incendie complémentaire sur la commune.
- autorise Mr le Maire à signer tous documents en lien avec cette affaire.

ACHAT D'UN VÉHICULE POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Mr le Maire informe le conseil municipal de l'achat d'un véhicule utilitaire d'occasion pour les services techniques au prix de 19102,50 € TTC, en remplacement de l'ancien véhicule.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- accepte l'achat de ce nouveau véhicule.
- autorise Mr le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents.

PERSONNEL COMMUNAL

• ADHÉSION AU CONTRAT D'ASSURANCES DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL AVEC LE CNP

Mr le Maire rappelle au conseil municipal l'obligation pour la commune de reconduire un contrat d'assurance risques statutaires pour le personnel communal. Après étude des différentes propositions par le CDG 35, le conseil municipal retient la proposition du CNP et reconduit le contrat assurant le maintien des garanties à compter du 01 janvier 2020.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal :

- décide de renouveler son intention d'adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents concernant cette affaire.

• CRÉATION D'UN POSTE À TEMPS PARTIEL : ADJOINT TECHNIQUE DE 2ÈME CLASSE

Mr le Maire informe les membres du conseil de la nécessité de recruter une personne à temps partiel afin d'effectuer l'entretien du pôle enfance.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'adopter la proposition de Mr le Maire.

Ce poste d'agent d'entretien au pôle enfance est pourvu depuis le 4 novembre 2019 par M^{me} Sandrine GUILLOIS.

• **MUTATION DE M^{ME} SANDRINE MORELLE À LA DIRECTION DES FINANCES ET BUDGET DE LA VILLE DE FOGÈRES**
Mr le Maire informe le conseil municipal de la mutation de Mme Sandrine MORELLE en sa qualité d'attaché territorial au sein de la direction des finances de la ville de Fougères à partir du 02 décembre 2019.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal :

- décide de procéder au recrutement d'un agent au printemps 2020 et de faire appel aux missions temporaires le temps de la vacance temporaire d'emploi ;
- autorise Mr le Maire de signer tous documents se rapportant à cette affaire.

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ DU PAYS DE FOGÈRES

La commune de Billé a recours au Conseil en Energie Partagé proposé par le Pays de Fougères. Depuis 2010, la commune a mis en place plusieurs actions d'économie d'énergie. La consommation d'énergie du patrimoine communal est de 183 kw par habitant (hors école privée, maison de santé et bibliothèque communautaire) est plus basse que la moyenne des communes comprises entre 1000 et 2000 habitants : 218 kwh/hab.

Quelques exemples :

- diminution de la consommation d'électricité pour l'éclairage public de 33 % entre 2013 et 2018
- diminution des émissions de gaz à effet de serre de 7,66 % entre 2013 et 2018

Ce rapport est consultable en mairie.

PROPOSITION D'INSTALLATION D'UN PYLÔNE PAR L'ENTREPRISE TDF

Suite à un accord entre l'état et les différents opérateurs de téléphonie qui prévoit d'améliorer les réseaux téléphoniques, Mr le Maire informe le conseil municipal de la volonté de l'entreprise TDF, mandatée par Orange, d'acquérir un espace d'une contenance de 160 m² destiné à installer un pylône pour l'accueil d'antennes relais radioélectriques audiovisuels et de télécommunications.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- approuve la vente d'une partie de la parcelle cadastrée section ZO n°25 au profit de l'entreprise TDF, au prix net vendeur de 3 200 €.
- précise que les frais notariés seront à la charge de l'acquéreur ;
- donne tout pouvoir à Mr le Maire pour la régularisation de la transaction auprès de Maître BARBIER, Notaire à Fougères ;
- autorise Mr le Maire à signer tous les documents concernant cette affaire.

ACQUISITION DE LA PARCELLE SECTION ZO N°100 PROPRIÉTÉ DE MR JEAN-YVES GARDAN

Mr le Maire présente au conseil municipal la proposition d'acquisition de la parcelle cadastrée ZO N°100 appartenant à Mr Jean-Yves GARDAN située "Les Champs de Padou" pour une contenance de 0ha48a48ca (4848 m²), cette parcelle se trouve dans le périmètre du droit de préemption.

Après exposé de Mr le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- approuve l'acquisition au profit de la commune de la parcelle moyennant un prix de vente de 1.20 € le m² ;
- précise que les frais notariés seront à la charge de la commune ;
- donne tout pouvoir à Mr le Maire pour procéder à la régularisation de la transaction auprès de Maître BARBIER, Notaire à Fougères ;
- autorise Mr le Maire à signer tous les documents concernant cette affaire.

EVOLUTION DU LOGICIEL COMPTABLE

Mr le Maire expose au conseil municipal les évolutions dues à la dématérialisation des éléments comptables et financiers. Le logiciel utilisé actuellement au sein de la commune de Bille n'est plus adapté.

Mr le Maire présente au conseil municipal le devis de Berger Levrault proposant une nouvelle version du logiciel.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal valide la proposition de Berger Levrault pour un montant de 7 643 €.

TRANSFERT DE COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT À FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

A partir du 1er janvier 2020, la compétence assainissement est transférée à Fougères Agglomération.

Ce transfert de compétence obligatoire entraîne de plein droit la mise à disposition de l'ensemble des biens, équipements et services publics nécessaires à l'exercice de ladite compétence ainsi que l'ensemble des droits et obligations qui lui sont attachés à la date du transfert.

Mr le Maire demande au conseil municipal d'approuver la clôture du budget annexe assainissement à l'issue des opérations de l'exercice 2019.

Dans ce contexte, le conseil municipal est amené à fixer les tarifs de redevance assainissement qui seront proposés à Fougères Agglomération.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'appliquer les tarifs suivants pour 2020 :

- prime fixe..... 5,77 € au lieu de.....5,66 €
- mètre cube consommé.....0,5422 € au lieu de.....0,5316 €

Les prochaines tarifications seront fixées par Fougères Agglomération.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT CA 2019 / BP 2020

EXPLOITATION								
LIBELLÉ	DEPENSES			LIBELLÉ	RECETTES			
	BP 2019	CA 2019	BP 2020		BP 2019	CA 2019	BP 2020	
Déficit d'exploitation reporté (002)	- €	- €	- €	Excédent fonct* reporté (R002)	27 283,07 €	27 283,07 €	27 489,68 €	
Charges à caractère général (011)	33 052,07 €	0,00 €		Redevance assainissement (70611)	11 000,00 €	11 880,00 €	12 000,00 €	
Entretien et réparations réseaux (6152)	33 052,07 €	0,00 €	216,29 €	Subvention Invest(777-chap 042)	1 874,00 €	1 874,00 €	1 874,00 €	
Assistance technique		442,39 €	442,00 €					
Amortissement (6811 -chap 042)	7 105,00 €	7 105,00 €	7 105,00 €					
Virement à la section d'Invest. (023)	0,00 €		33 600,00 €					
	40 157,07 €	7 547,39 €	41 363,29 €		40 157,07 €	13 754,00 €	41 363,68 €	
Résultat de l'exercice 2019 : 6 206,61 €				206,16 €				6 000,00 €
Résultat de clôture d'exploitat* 2019: 33 489,68 € (Recettes + excédent antérieurs reportés - Dépenses CA 2019)				Affectation des résultats : Excédent d'exploitation reporté (002) :				33 489,68 €
				Excédent de fonctionnement capitalisé (1068) :				27 489,68 €

INVESTISSEMENT								
LIBELLÉ	DEPENSES			LIBELLÉ	RECETTES			
	BP 2019	CA 2019	BP 2020		BP 2019	CA 2019	BP 2020	
Déficit antérieur reporté (001)		- €		Excédent antérieur reporté (001)	64 621,99 €	64 621,99 €	69 852,99 €	
Extens° réseaux ass. Coll (2315)	64 621,99 €	- €	19 683,99 €	Affectation des résultats (1068)	0,00 €	0,00 €	6 000,00 €	
Curage des lagunes (2318)			43 000,00 €	Virement section Fonct. (021)	- €		33 600,00 €	
Reprise sur subvention (1391-chap 040)	1 874,00 €	1 874,00 €	1 874,00 €	Amortissement (28 -chap 040)	7 105,00 €	7 105,00 €	7 105,00 €	
refection des bergers			52 000,00 €	Constructions (2813) station épuration	4 673,00 €	4 673,00 €	4 673,00 €	
				Réseaux assainissement 1996 (28156)	238,00 €	238,00 €	238,00 €	
				Matériel spécifique d'exploit. (28156)*	2 194,00 €	2 194,00 €	2 194,00 €	
	66 495,99 €	1 874,00 €	116 557,99 €		71 726,99 €	7 105,00 €	116 557,99 €	
Résultat de l'exercice 2019 : 5 231,00 €				Affectation des résultats : Excédent d'investissement reporté (001) :				69 852,99 €
Résultat clôture invest 2019 : 69 852,99 € (Recettes + excédent antérieurs reportés - Dépenses CA 2019)								

*Amort réseaux La Haye (depuis 2007), Villansois (2010), Bourg (depuis 2011) / 50 ans
Depuis 2012 : amortissement de réseaux assainissement de 1996 sur 50 ans soit
11 866,97 € / 50 : 237,34 €

ATTRIBUTION DE LA DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE (DSC) ET FONDS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (FDC) 2019



Le conseil communautaire a décidé d'attribuer à la commune de Billé un montant de 6446 € au titre de la DSC et 16715 € dans le cadre du FDC. Cette dernière somme doit être affectée à un ou plusieurs investissements (travaux de voirie, terrain de pétanque, poteau incendie).

Après avoir entendu l'exposé de Mr le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- accepte la répartition du FDC pour un montant de 16 715 € au bénéfice de la commune de Billé
- autorise Mr le Maire à signer tous documents concernant cette affaire.

PARTICIPATION AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES

Le conseil municipal valide la demande de participation aux charges de fonctionnement pour les enfants de Billé scolarisés dans les autres communes.

ANNÉE 2018-2019

ÉCOLE PUBLIQUE DE ROMAGNÉ		
2 enfants en primaire x 286,00€	=	572 €
20% d'abattement de Fougères Agglomération	=	- 114 €
TOTAL	=	458 €

ANNÉE 2019-2020

ÉCOLE PUBLIQUE DE JAVENÉ		
8 enfants en maternelle x 1167,94 €	=	9 343,52 €
10 enfants en primaire x 442,53 €	=	4 425,30 €
TOTAL	=	13 768,82 €
20% d'abattement de Fougères Agglomération	=	-2 753,82 €
TOTAL	=	11 015,00 €
ÉCOLE PRIVÉE DE JAVENÉ		
5 enfants en maternelle x 1167,94 €	=	5 839,70 €
7 enfants en primaire x 376 €	=	2 632,00 €
TOTAL	=	8 471,70 €
20% d'abattement de Fougères Agglomération	=	-1 694,35 €
TOTAL	=	6 777,35 €

SUBVENTION ALSH - CONTRAT ENFANCE JEUNESSE (CEJ)

ANNÉE 2019

Dans le cadre du contrat enfant jeunesse, les communes de Billé-Combournillé-Parcé versent à l'association CSF Billé-Combournillé-Parcé, une subvention de 8 709 € par an.

Mr le Maire demande au conseil municipal d'approuver le versement de la participation de la commune de Billé à l'accueil de loisirs Billé-Combournillé-Parcé qui s'élève à 4 006 € pour l'année 2019.

ANNÉE 2020

En complément des subventions instituées par le Contrat Enfance Jeunesse, les trois communes ont décidé depuis l'année 2018 d'accorder une subvention annuelle de 10 € par journée enfant.

La participation de 10 € par journée enfant se décompose de deux manières :

- 7 € répartis au prorata de la subvention versée chaque année au titre du Contrat Enfance Jeunesse
- 3 € répartis selon les effectifs des enfants de chaque commune

Soit pour Billé, une subvention totale, hors CEJ de 11 063,68€.



TARIFS 2020

SALLE POLYVALENTE

PARTICULIERS

Types de locations	Habitants de Billé	Habitants hors commune
Grande salle		
Grande salle + cuisine	240	400
Journée supplémentaire	120	200
Grande salle sans cuisine	200	300
Réveillon	550	650
Petite salle*		
Petite salle avec cuisine	120	-
Petite salle sans cuisine	50	-
Repas, vin d'honneur		
Réveillon	200	-
Vaisselle		
Couvert par personne	0,67	0,67
Verre pour vin d'honneur, tasse	0.23	0.23

* Petite salle : location uniquement aux habitants de Billé
Gratuité pour les obsèques

ASSOCIATIONS

Gratuité pour une location par an par association

Types de locations	Associations de Billé	Associations hors commune
Grande salle		
Grande salle + cuisine	150	400
Grande salle sans cuisine avec activités générant des recettes : belote, bal, loto	130	300
Grande salle sans cuisine pour réunion	100	200
Petite salle		
Petite salle avec cuisine	75	-
Petite salle sans cuisine pour réunion	30	-
Vaisselle		
Couvert	0,67	0,67
Verre pour vin d'honneur, tasse	0,23	0,23

SALLE DE SPORT

PARTICULIERS	
Location horaire	5.00
ASSOCIATIONS OU CLUBS EXTERIEURS	
Soirée entraînement	20.00
Organisation tournoi	80.00
Année	200.00

TARIFS VAISSELLE CASSÉE OU PERDUE	
Assiette	5.10
Tasse	5.10
Couvert (sauf couteau)	1.72
Couteau	3.69
Verre	2.04
Coupe à glace	1.31
Couvert à poisson (fourchette ou couteau)	1.72
Bol carré	3.88
Carafe	12.71
Coque chaise	28.80

Caution	400
Forfait ménage par heure	30

CIMETIÈRE JARDIN DU SOUVENIR

► CONCESSION CIMETIÈRE :

15 ans.....	60 euros
30 ans.....	120 euros
50 ans.....	200 euros

► CONCESSION CINÉRAIRE :

coût d'une cave-urne de 192 euros
ajouté au prix de la concession funéraire :

15 ans.....	252 euros
30 ans.....	312 euros
50 ans.....	392 euros

En cas de renouvellement d'une concession cinéraire, seul le tarif d'une concession funéraire est appliqué.

► TARIF DE L'EMPLACEMENT DE LA MÉMOIRE SUR LE TOTEM

15 ans →	20 euros
30 ans →	40 euros
50 ans →	66 euros

Dimensions :

- des tombeaux pour les caves - urnes
80 / 60 cm
- des plaques en bronze obligatoire
intégrées au totem 120 / 80 mm.

ALSH

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) de Billé-Combourtillé-Parcé ouvre ses portes tout au long de l'année les mercredis et vacances scolaires pour accueillir vos enfants.

Le centre est ouvert aux enfants âgés de 3 à 12 ans de 9h15 à 17h15 en journée continue, et dès 7h15 pour la garderie du matin jusqu'à 19h le soir.

Pour cette année 2019-2020 " place au cinéma ", un fil rouge qui guidera les animations et sorties du centre. Les enfants et les animatrices partent à la découverte du monde du cinéma. De la création d'un court métrage en stop-motion à l'enregistrement de la bande son, on continue de dérouler les bobines avec la découverte du théâtre d'ombres mais aussi le tournage prochain d'un film muet... Courant avril, ces créations seront dévoilées sur grand écran aux archives départementales de Rennes : plus d'une centaine d'apprentis réalisateurs sont attendus pour fouler le tapis rouge !

En parallèle de cette thématique, chaque jour les enfants sont invités à choisir le type d'activités qu'ils souhaitent faire : artistiques, manuelles, sportives, scientifiques ou culturelles. Ils peuvent également choisir de bouquiner, écouter des histoires, peindre, jouer en extérieur... à leur guise, tout en étant accompagnés par une animatrice.

Si un ALSH de cette qualité existe en milieu rural, il le doit au succès de son association. 76 familles à ce jour y ont adhéré. Son bureau se compose de six co-présidentes bénévoles, qui se portent garantes des valeurs du centre et de la tenue de ses projets. Elles réfléchissent également, en partenariat avec les collectivités et les adhérents, à la pérennité de son financement ainsi qu'aux autres problématiques rencontrées : transport, mise à disposition des locaux, soutien financier. L'association est soutenue par la Confédération Syndicale des Familles (CSF), un réseau national qui l'aiguille sur ses choix et ses décisions. Un vrai travail d'équipe !

Durant l'été 2019, Lucie Peuchant a intégré l'équipe en qualité de directrice. Diplômée d'une licence en action sociale et de la santé, Lucie s'est professionnalisée dans le monde de l'animation par l'obtention du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, Loisirs Tous Publics (BPJEPS LTP). Ses expériences sont diverses : animatrice en accueil de loisirs depuis une dizaine d'années, assistante d'éducation, animatrice, puis responsable jeunesse, responsable d'animation en village vacances...

Lucie a également été amenée à intervenir auprès des gens du voyage dans leur scolarisation au collège et bénévolement auprès des personnes incarcérées à la prison de Ploemeur (56). Motivée et passionnée, Lucie découvre doucement le territoire et le champ des possibles pour la mise en place de projets à long terme. Des petites nouveautés sont à prévoir pour l'été !

Si vous aussi vous souhaitez intégrer l'équipe de bénévoles ou bien découvrir le métier d'animateur, n'hésitez pas à venir nous rencontrer durant les jours d'ouverture ou nous contacter via mail : villagenchante@hotmail.fr



Pôle restauration de Billé pour la présentation aux parents du spectacle de marionnettes



Equipe d'animation de gauche à droite : Gwénaëlle Fouace, Sandrine Guillois, Lucie Peuchant, Morgan Bagu



Atelier maquillage



Sortie Parc en Folie - RENNES

NOUVEAU

Le site internet du centre est maintenant en ligne !

Vous pouvez y retrouver les dernières informations : programmes d'activités, dossiers d'inscription, menus, règlement intérieur, vie du centre, etc.

Rendez-vous sur : <https://alsh-bcp-35.wixsite.com/alshbcp>

ALSH

HORAIRES D'ACCUEIL

La journée continue :

L'accueil du matin se fait de 8h45 à 9h15.
L'accueil du soir se fait de 16h45 à 17h15.

La demi-journée :

Les départs et arrivées se font de 11h45 à 12h pour le repas.
Les départs et arrivées se font de 13h15 à 13h45 après le repas.
Un temps d'aide aux devoirs est proposé de 13h30 à 14h
-Prévoir les affaires d'école-

La garderie :

La garderie du matin se fait entre 7h15 jusque 9h15.
Nous offrons la possibilité à vos enfants de petit déjeuner au centre.
-Prévoir le nécessaire dans le sac-
La garderie du soir commence à 17h15 jusque 19h.

La Direction se réserve le droit de modifier certaines activités en cas d'imprévu (nombre d'enfants, matériel non disponible, météo...) en comptant sur votre compréhension.

LE CARNAVAL FAIT SON CINEMA

VACANCES DE FÉVRIER 2020

ALSH Billé-Combournillé-Parcé



CONTACTS :

Accueil de loisirs CSF Billé Combournillé Parcé
Pôle enfance, 14 Rue de la Chapellenie
35133 Billé
0299956211- 0678877376
Lucie Peuchant- Directrice ALSH
villagenchante@hotmail.fr

LE COIN DES ATELIERS

Chaque jour nous proposerons à vos enfants des activités artistiques, manuelles, sportives, scientifiques et culturelles.

Vos enfants sont libres de participer aux activités proposées à la journée, ils peuvent également bouquiner, écouter des histoires, faire du dessin, de la peinture, des puzzles, jouer dehors, ... à leur guise avec une animatrice.

DATE	MATIN - 6 ANS	MATIN + 6 ANS	APRÈS-MIDI -6 ANS	APRÈS-MIDI +6 ANS
------	---------------	---------------	-------------------	-------------------

17/02	La course des chenilles	Peinture: à la façon Mondrian	Sieste Jeux d'équilibres	Relais morpion
-------	-----------------------------------	--	--------------------------------	--------------------------

Fabrication d'un masque

18/02			Sieste Je défile avec mon masque	Grand jeu: L'oiseau et le chasseur
-------	--	--	--	---



19/02	Création d'un tambourin à grelots	Coup de FOOD: Gâteaux colorés	Sieste Jeu avec mon tambourin	Touché- coulé géant!
-------	---	---	--	------------------------------------



SORTIE - 10 €

20/02	GULLI PARC Cesson-Sévigné	TRAMPOLINE Vern s/ Seiche	Sieste Ma petite tambouille	Je propose mon idée
-------	-------------------------------------	-------------------------------------	-----------------------------------	--------------------------------



21/02	Expérience scientifique: ça bulle?	Jeux de société à tout va!	Sieste Lecture de contes	Sciences: Je fabrique ma fusée
-------	--	--	--------------------------------	---

LE COIN DES ATELIERS

DATE	MATIN - 6 ANS	MATIN + 6 ANS	APRÈS-MIDI -6 ANS	APRÈS-MIDI +6 ANS
------	---------------	---------------	-------------------	-------------------

24/02	Je créé mon magnet	Création d'un porte clef	Sieste Je me déguise	Relais déguisé
-------	------------------------------	------------------------------------	----------------------------	--------------------------

25/02	Je décore mon Arlequin	Fabrication d'un baby- foot	Sieste Atelier peinture	Tournois de baby-foot
-------	---------------------------	--	-------------------------------	---------------------------------

26/02	La peinture au ballon	DIY: Création de lampions	Sieste Jeu du mémoire	Jeux musicaux- sportifs
-------	--------------------------	--	-----------------------------	--------------------------------------

27/02	Construis ton parcours sportif	Remue ménages: VRAI ou FAUX?	SORTIE - 5 € PATINOIRE BLIZZ- Rennes Départ 13h retour 17h	
-------	--------------------------------------	---	---	--



28/02	Coup de FOOD: Mon château- gâteau	Sciences: Mes vidéos en slow motion	Sieste Puzzles	Jeu du Zagamore
-------	--	--	-------------------	---------------------------

ZOOM SUR LES STAGES :

« Film Muet »

Saurez-vous tenir votre langue ?
A partir de 7 ans.



Vie Associative

- Qui** : Espace jeux **FA MI RÉ**
Quoi : il accueille les enfants 3 mois à 3 ans accompagnés de leur parent, assistante maternelle ou grand-parent
Lieu : au pôle enfance de Billé
Quand : le jeudi matin de 10h à 11h45
fermé durant les vacances scolaires
Thème : autour du monde, tous les mois nous changeons de pays (bricolages, histoires et comptines)
Combien : adhésion de 15 euros par famille pour l'année



Le BJB : un club de badminton convivial toujours en évolution !!!

A ce jour, nous comptons 133 licenciés, comprenant adultes et enfants, loisirs et compétiteurs.

Le club prend de l'ampleur chaque année !!!!

Afin de diversifier les entrainements, nous offrons à nos compétiteurs la possibilité de travailler leur technique, grâce aux interventions de notre encadrant diplômé, un lundi sur deux à la salle des sports de Billé mais aussi leur physique, par le biais de Jenny Binois, employée sur la commune de Javené, tous les jeudis hors vacances scolaires, dans la salle de musculation de la salle des sports de Javené.

Enfin, pour soulager tous leurs maux, nos licenciés bénéficient de l'intervention d'élèves de cinquième année de l'école d'ostéopathie de Rennes, un jeudi tous les 2 mois.

Cette saison, nous avons pu engager 5 équipes en championnat départemental : 2 en D2, 1 en D4 et 2 en D5.

Pour nos jeunes du samedi matin, 4 bénévoles se sont formés afin de les encadrer dans les meilleures conditions.

Nous leur organisons des rencontres amicales avec 4 clubs voisins sous forme de petit tournoi.

Ils ont aussi la possibilité d'être accompagnés sur des tournois du département.

Enfin, concernant nos manifestations, 2 tournois seniors Interrégionaux sont organisés cette saison. 230 joueurs ont participé à celui des 18 et 19 janvier 2020 à la salle des sports de Javené. Le second aura lieu le vendredi 13 mars 2020, en nocturne cette fois-ci, et les inscriptions sont déjà en train d'arriver !!!

Un bureau dynamique est à votre disposition pour tous renseignements.

Contact : badjavenebille@gmail.com

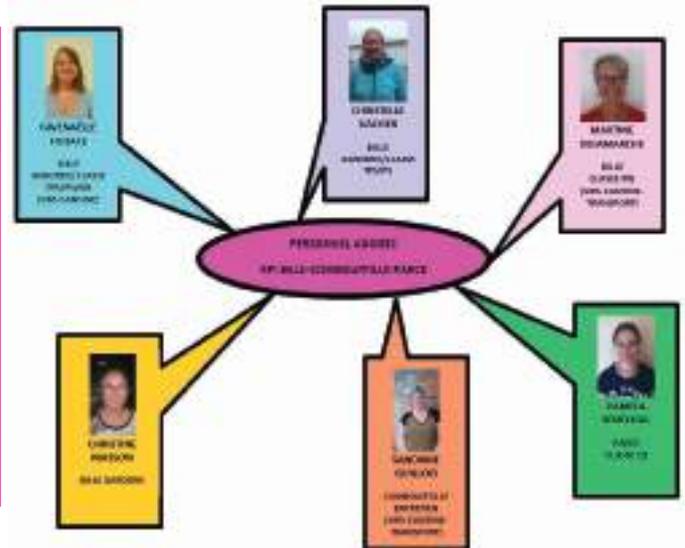
Secrétaire : Cathy VANNIER cathyvannier@orange.fr 06.75.53.07.57

Site internet : <https://badjavenebille.wixsite.com/bjb35>

RPI Ecoles de Parc  - Bill  - Combourtill 

Qu'il s'agisse de la gestion du personnel, de la gestion financi re ou du suivi mat riel des sites (entretien, am liorations des locaux...), nous sommes un appui important au chef d' tablissement, Corinne Brunet.

L'association s'est r unie tout au long de l'ann e, en Conseil d'Administration et en r union de bureau afin d'organiser la mise en  uvre de nos actions:



Deux op rations benne   papiers se sont d roul es cette ann e.

Beaucoup d'habitants des trois communes (et m me de plus loin!), et beaucoup de parents ont jou  le jeu.

Elle nous a permis de r colter environ 200  .

**Merci   tous!
Et surtout, CONTINUEZ!!!!
AYEZ le r flexe ECOLO!!!
PENSEZ   garder vos journaux,
et autres papiers publicitaires.**

Nous pouvons ainsi compl ter le mat riel pour les classes.

L'ADOGEC continue d'entretenir les locaux des trois  coles. En r parant par nos propres moyens, nous  vitons des frais d'entretien trop  lev s !

UN GRAND MERCI aux parents qui se mobilisent !



Cette ann e, nous avons renouvel  des journ es "m nage" dans les 3  coles du RPI. Merci aux parents motiv s qui viennent donner un peu de temps pour que les conditions d'accueil de leurs enfants s'embellissent!

Ainsi, les classes d'H l ne et de Marie (  Parc ), ont vu deux nouveaux placards pos s par des papas tr s motiv s. Un Grand MERCI   eux et   Vincent qui les a fabriqu s !

A Combourtill , nous avons organis  un vide- cole afin de d m nager le grenier. Les chineurs ont  t  au rendez-vous! Il nous reste quelques objets qui n'ont pas trouv  preneur... N'h sitez pas   vous renseigner...

SOYEZ PLUS NOMBREUX A VENIR NOUS AIDER !!! NOUS MANQUONS DE COMP TENCES !!!

Une prochaine date sera propos e au Printemps.

R PONDEZ PR SENTS !!!!

Lors de notre derni re Assembl e G n rale, quelques b n voles ont d cid  de s'investir un peu plus dans l' cole de leurs enfants. Nous les remercions pour leur engagement !



Vie Associative

Malheureusement, nous sommes peu nombreux...

Alors, si vous êtes habitants d'une des trois communes ou si vous avez envie de participer au dynamisme de nos écoles, ou si vous êtes, bien sûr, parents d'enfants scolarisés sur le RPI, VENEZ NOUS AIDER !!!

VENEZ DONNER DE VOTRE TEMPS!!!



Nous tenons à remercier l'ancienne association cantine, qui à l'occasion de sa dissolution et par l'intermédiaire de son ex-Président Thierry Godard, a fait un don à l'Adogec. C'est une longue histoire d'engagement de nombreux parents qui prend fin... heureusement, relayée par nos communes !!

La kermesse reste pour tout le RPI, le temps fort de l'année. Encore une fois, la participation de nombreux bénévoles a permis de passer une belle journée sur le site de Jaunouse, le dimanche 30 juin dernier. Nous remercions tous les parents, amis, membres de l'Adogec, de l'APEL et les municipalités qui ont donné de leur temps pour cette journée remplie de bonne humeur partagée!!!!.

Les membres de l'Adogec vous souhaitent de passer une très belle année 2020 !!!!



UN GRAND MERCI À TOUS CES PARENTS QUI DONNENT UN PEU DE LEUR TEMPS POUR QUE LES ÉCOLES PUISSENT ÊTRE LES PLUS ACCUEILLANTES POSSIBLES !!!!

Composition de l'association

Membres :

- ⇒ de Combourtillé: Alexandra Rondin, Jérémy Fougeray (St George de Ch.)
- ⇒ de Billé: Marcel Roussel, René Cochet, Stéphanie Marin, Amélie Lagrée, Angélique Giraud
- ⇒ de Parcé: Estelle Morfoisse

Trésorier : Laurent Painchaud (Combourtillé)

Vice-Président : Jean-Christophe Masson (Combourtillé)

Président : Jean-Michel Guesdon (Parcé)



Les membres de l'Adogec vous souhaitent une très belle année.



Gym Billé - Javené Détente



Tout d'abord, les membres de bureau se joignent à moi pour souhaiter à tous ses adhérents et à tous les habitants de Billé une excellente année 2020 !!!!!

Nous avons repris tapis, élastiques, ballons, haltères et bien sûr notre motivation depuis le septembre 2019.

Comme chaque année nous proposons 3 cours :

- **Le MARDI de 20H à 21H** à la salle des sports de Billé :
Gym tonique, abdos, LIA, fessiers etc....
- **Le VENDREDI de 10H à 11H** à la salle des sports de Billé :
Gym douce pour nos séniors.
- **Le VENDREDI de 17H30 à 18H45** à la salle du kiosque à Javené :
Yoga pour retrouver calme et sérénité.

Nous comptons aujourd'hui 60 licenciés et si vous êtes intéressés, vous serez toujours le ou la bienvenu(e).

Amélie Clossais présidente et les membres du bureau.



Un début de saison satisfaisant à l'USBJ **Football**



Le club comptant, à l'heure actuelle près de 260 licenciés répartis dans toutes les catégories d'âge, un nombre de jeunes qui s'accroît de plus en plus au fil des années, avec plus particulièrement, environ 150 joueurs de moins de 18 ans, dont 83 adhérents ou adhérentes, en foot-animation (U6 à U11), cette saison.

Par ailleurs, lors de l'entame de cet exercice 2019/2020, celui-ci a réalisé d'assez bonnes performances, tant en jeunes qu'en séniors. En effet, les U6 /U7/U8/U9 affichent toujours une belle assiduité, à l'occasion des entraînements, plateaux ou rassemblements alors que les 3 équipes U11 ont globalement obtenus de bons résultats dans les différentes journées

Composition du bureau

Saison 2019/2020

- Président** : Franck Taburet
- Secrétaires** : Stéphane Couillard
et Jean Marie Vacher
- Trésoriers** : Jean Pierre Guénard
et Julien Mellier
- Membres** : Guillaume Evrard,
Isabelle Hamon

Vie Associative

de brassage puis lors des multi-matches, en championnat de Secteur 1, Secteur 2 C et Secteur 3. Il faut aussi signaler que les U11 A réalisent un beau parcours en Coupe Jo Burel, tout en ayant également brillé, lors de la trêve des confiseurs, en se hissant à une honorable 12ème place, au tournoi interrégional Futsal du CJF Saint Malo, regroupant 36 formations de qualité, venues de divers horizons de tout l'hexagone. Grâce à leur bon état d'esprit collectif, les talentueuses jeunes pousses billéennes et javénéennes ont même remporté le prix du fair-play de la compétition. De leur côté, les catégories U12 à U17 évoluent au sein du GJBF, en réalisant aussi d'honorables prestations chaque Week-End

Au niveau des séniors, l'équipe fanion évoluant en R3, réalise un bon début de saison prometteur, en étant classé à la seconde place de leur groupe, à la trêve hivernale. Par ailleurs, les hommes d'Arnaud Dupas et Johannick Delalande demeurent, toujours qualifiés, en Coupe Maxime Portier. Par contre, l'équipe (B), promue, en D1, rencontre un peu plus de difficultés, en se trouvant en position de relégable, au classement, à l'approche de Noël. Ceci dit, au regard du contenu de leurs nombreuses prestations cohérentes, rien ne semble alarmant et inquiétant à l'avenir, pour les protégés de Julien Mellier et Jérémy Gogo. Enfin, l'équipe (C), dirigée par Yannick Dupré et Jean Marie Vacher, promue en D3, tire parfaitement son épingle du jeu en terminant l'année 2019, à la 4ème place de sa poule, en étant par la même occasion, qualifiée pour les 32èmes de finale du challenge 35.

Les vétérans se font toujours plaisir le vendredi soir en championnat de district, dans lequel, ils sont classés, à la 3ème place de la poule B.

A noter, l'arrivée au club, d'un 3ème arbitre officiel, au nom de Mohammed Amine Khalbi, qui officiera sur les terrains du département, à partir de Janvier 2020.

Les Séniors (C) de la saison 2019/2020 et les U11 (A), lauréats du prix du fair-play, au tournoi Futsal du CJF Saint Malo, le 27 Décembre dernier.



Date à retenir 2020

Samedi 9 Mai

4^{ème} édition du
Challenge Germaine
Alexandre pour les
catégories U8 /U9
réunissant 32 équipes,
à partir de 9h30, au
Stade de Javené

Toutes les personnes désirant
pratiquer le football sous les
couleurs de l'USBJ, peuvent
contacter :

☛ Franck Taburet
au 07 81 99 15 70

OU

☛ Stéphane Couillard
au 06 99 02 20 01



Médiathèque de BILLÉ

Toute l'équipe de bénévoles
de la médiathèque de Billé
vous souhaite
une très belle année 2020.



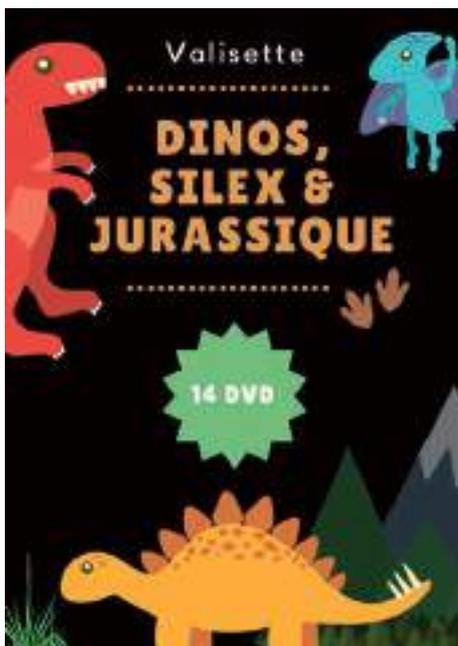
■ Les activités manuelles

Les activités bricolage du samedi avec Anne Villa continuent en 2020. Elles ont lieu le samedi matin de 10H30 à 12H. Il reste des places pour ceux qui veulent s'inscrire.

L'après-midi « bricolage et tricot » avec Marie-Ange et Thérèse se poursuit également, à raison d'un mercredi sur 2 de 15h à 17H. Ouvert à tous et gratuit.

■ Les accueils de classe :

Le partenariat avec l'école de Billé fonctionne bien. Les accueils de classes à la médiathèque ont lieu à raison d'une fois par mois. Accueil des classes de la TPS au CE2.



■ Prêt de la valisette DVD « Dinos, silex, jurassique »

La médiathèque départementale d'Ille et Vilaine prête une valisette DVD pour une durée de 3 mois. A partir du 9 janvier et jusqu'au 9 avril, les lecteurs pourront découvrir cinématographiquement le monde des dinosaures.

Comité des Fêtes



Le comité des fêtes tient à vous présenter tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et en profite pour vous annoncer les prochaines manifestations de l'année.

Nous organiserons courant avril une chasse aux œufs, nous communiquerons la date et le lieu en publiant des prospectus.

Nous relançons le vide grenier comme l'an passé il se déroulera le dimanche 7 juin de 6h à 18h sur réservation au 07 69 89 39 98. (1 euro l'emplacement de 3 mètres)

Le comité des fêtes tient à remercier tous ses bénévoles pour leur présence lors des manifestations.

Les membres du comité des fêtes

Club de L'Amitié



Au cours du 2^{ème} semestre 2019, comme par le passé, le club qui compte 154 adhérents a poursuivi ses diverses activités (bals, belote, repas et gai savoir), ainsi que le pot au feu du 13 décembre qui a connu un vif succès puisque plus de 80% des adhérents ont participé.

L'an passé nous avons proposé 22 activités, offrant un panel diversifié de compétitions en tous genres permettant des rencontres locales, départementales et régionales, selon les jeux, assurant des moments de convivialité.



Activités 1^{er} semestre 2020

- Mardi 4 février : Assemblée générale suivie d'un repas.
- Dimanche 5 avril : Repas de printemps à Combourtillé
- Lundi 6 avril : Concours de belote
- Mardi 26 mai : Journée voyage détente dans les Cotes d'Armor
- Mardi 30 juin : Grillé à Jaunouse

Différentes compétitions (boules, palets, gai savoir, belote)

A TOUS NOS MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNEE 2020

Amis de Jaunouse

En 2019, les membres de l'association les Amis de Jaunouse ont proposé les mêmes animations que les années précédentes. On ne change pas ce qui fonctionne bien.

Pour preuve, les deux concours de palets ont connu une affluence record avec quarante-cinq équipes. Les amateurs de la pièce de plomb bien affûtée de la région de Fougères et Vitré par leur présence régulière et leur état d'esprit sportif ont fait de ce concours un rendez-vous incontournable et attendu.

Au passage, l'association remercie chaleureusement Michel et Danièle pour la mise à disposition de leur abri.

Concernant le feu de la Saint-Jean, le programme plait toujours aux amateurs d'allégresse avec la musique et les danses traditionnelles, les balades en calèche, le tirage de jonc, l'embrasement d'un feu géant et maintenant l'exposition de photos anciennes.

Mais à propos en quoi consiste le tirage de jonc et comment le pratique-t-on ?

L'objectif est de faire du bruit avec une grande bassine en cuivre qu'on appelle "la paele".

Il faut être deux ; l'un tient les extrémités de quelques branches de jonc cueillies dans les prés humides en les pinçant sur le bord de la paele contenant un peu d'eau ; l'autre, en mouillant ses doigts tire en serrant les tiges pour les faire vibrer dans la paele qui sert de caisse de résonance, de ce fait la petite quantité d'eau contenue dans le fond sautille en minuscules gerbes d'eau, étonnant non ?

Origine du feu de la Saint-Jean.

Célébrée le 24 juin, il s'agit de marquer l'arrivée de l'été par un feu de joie. On brûle en une fois un immense bûcher dont les flammes de différentes couleurs s'élèvent à plusieurs mètres de hauteur.

C'est toujours un moment fort apprécié par les spectateurs et notamment les enfants. Ce feu est généralement accompagné de musiques et de danses.

Cette tradition marque le solstice d'été ; jour le plus long et la nuit la plus courte.

Des rituels peuvent se pratiquer autour de ce feu ; danse des célibataires, l'appel à la prospérité, la protection des animaux...

Alors qu'attendez-vous ? Nous vous souhaitons une bonne année et vous donnons rendez-vous l'année prochaine autour du feu.



Vie Associative

U.N.C

L'association locale UNC a célébré la commémoration du 11 novembre autour du monument aux morts.



Jean Guénard et Maurice Bouvet ont reçu le titre de reconnaissance de la Nation avec Agrafe Algérie de la part du Capitaine Parichon et du Capitaine Cretenet
Mr le Maire, Daniel Balluais, a tenu à remercier les militaires, les enfants, les nombreux habitants de la commune de leur présence, ce qui montre combien la transmission de la mémoire est importante

Hommage aux morts pour la France en Afrique du nord



La matinée du dimanche 8 décembre a été marquée à Billé par l'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Après la messe célébrée par l'abbé Dabiré, le Bagad Raoul 2 a entraîné les portes

drapeaux du canton sud, les élus, les autorités civiles et militaires et les nombreux habitants ainsi que la batterie fanfare du pays de Fougères vers le monument aux morts pour la cérémonie d'hommage.

Au cours de cette cérémonie, trois anciens combattants d'Algérie ont été décorés de la croix du combattant par le Général Jean Reungoat : Maurice Bouvet, Jean-Marie Guénard, Bernard Legrand

Les différents orateurs ont mis l'accent sur les horreurs de cette guerre. Les extraits des discours du Général Bigeard, du président départemental de l'UNC35 et de la secrétaire d'état ont rappelé que près de 2 millions d'hommes ont servi en Algérie, Tunisie et Maroc (70 000 blessés et 25 000 morts).



Dans son hommage, Daniel Balluais, maire de Billé a souligné " l'importance de la présence des jeunes générations dans ces cérémonies, il faut expliquer, témoigner, transmettre et poursuivre notre travail de mémoire". Au cours de ces années tragiques, 1305 soldats morts pour la France étaient bretons et 8 étaient des soldats du canton Sud.

Lundi 13 janvier après midi, François Delcourt a présenté ses vœux à tous ses adhérents présents pour partager la galette des rois. Il a tenu à remercier l'organisation du 11 novembre et du 8 décembre ainsi que la participation des enfants, des militaires, de toutes les personnes qui ont fait le déplacement pour commémorer nos soldats qui ont donné de leur vie pour sauver le peuple. Cet après midi a commencé par la diffusion d'un petit film.

Toutes personnes désirant rejoindre l'U N C, peuvent venir à l'assemblée du 10 Février à 10 h, salle annexe de la salle polyvalente en tant que Soldats de France, Opex, sympathisants, ils seront bien accueillis.



Samedi 28 mars 2020
à 12h

Choucroute - Salle polyvalente

Vendredi 8 Mai 2020

Cérémonie

au monument aux morts à 10 heures 45
déplacement à Combourillé

Vie Associative

Depuis plusieurs mois les acteurs de la troupe de Théa Billé ont repris les répétitions pour vous présenter en mars prochain :



Comédie en 3 actes de Charles Istace

👉 Représentations :

- dimanche **8** mars à 14h30
- samedi **14** mars à 20h30 et dimanche **15** mars à 14h30
- vendredi **20** mars à 20h30 et samedi **21** mars à 20h30



6 euros pour adultes
3 euros pour étudiants et demandeurs d'emploi
gratuit pour les enfants de - de 12 ans

**Réservations à partir du 24 février au 07 69 33 49 56 tous les jours,
sauf le week-end, de 18h à 21h (sms ou appel)
ou par mail : theabille.assolaposte.ne**

Carte d'identité



L'état simplifie les démarches en Ille et Vilaine d'identité

- ▶ Je peux faire ma pré demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone sur le site : www.wants.gouv.fr
- ▶ Je note le numéro de pré demande qui m'est attribué
- ▶ Je prends rendez-vous sur le site de la ville de Fougères : fougères.fr
les coordonnées de la mairie de Fougères sont :

2, rue Joseph Pommereul - Tel : 02 99 94 88 40

Horaires d'ouverture : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h sauf le mardi matin

- ▶ Je rassemble les pièces justificatives (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité)
- ▶ Je me présente au guichet de la mairie de Fougères pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales
- ▶ Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande

**FOUGÈRES
AGGLOMÉRATION**



**Et si vous essayiez
la Navette Gratuite !**

Depuis septembre 2019, une navette peut vous conduire à Fougères ou vous ramener les mercredis et samedis après-midis.

La navette passe dans le bourg de Billé et s'arrête rue de Fougères (arrêt car) à 14h05 le mercredi et le samedi pour vous déposer à la gare de Fougères à 14h20. Elle vous ramène à Billé à 18h15 (départ gare à 18h00).

Ce service très souple (pas de réservation nécessaire) et expérimental pendant quelques mois encore est gratuit. Vous pouvez en profiter pour un seul trajet ou l'aller/retour, et également associer votre autre déplacement au dispositif des tickets taxis qui est toujours en vigueur.

Plus les utilisateurs auront essayé le dispositif, plus l'expérimentation permettra de déboucher sur des propositions adaptées aux besoins du plus grand nombre ! Alors ESSAYEZ !!

Pour toutes informations complémentaires, consultez le site internet de Fougères Agglomération : fougères-agglo.bzh ou demandez un feuillet d'information à la mairie.

Des informations sont également accessibles au 02 23 51 35 12.

Pour le bien-être de tous

Nos amies les bêtes

DÉJECTIONS CANINES DANS LES ESPACES COMMUNS

Les propriétaires d'animaux ou les personnes qui en ont la garde, sont tenues de prendre toutes les mesures pour préserver le cadre de vie et la propreté des voies piétonnes et des espaces communs. Merci d'avoir le bon réflexe de ramasser les déjections de votre animal !

DIVAGATION

Tout animal, chiens chats et volailles, est en état de divagation lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable. Chaque propriétaire doit veiller à ce que les animaux restent dans l'enceinte de la propriété. L'article I211-23 du code rural prévoit une obligation de surveillance sur les animaux domestiques.



Qui ? tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans

Pourquoi ? pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique

Comment ? se présenter à la mairie avec les pièces suivantes : livret de famille, justificatif de domicile, et si nécessaire, un justificatif de nationalité française

Rappel au civisme

Ce problème d'incivilité devient récurrent. Nous constatons ce fait sur plusieurs sites de la commune.



Article HABITAT & ECONOMIE D'ENERGIE

Décembre 2019

L'isolation à 1 euro, la bonne affaire ?

Début 2019, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a fait le choix de soutenir massivement le marché de la rénovation énergétique via le dispositif des Certificats d'Economie d'Énergie, appelés aussi CEE, isolation à 1 euro, prime énergie, coup de pouce énergie, chaudière à 1 euro,... tous ces noms désignent un dispositif mis en place par l'Etat depuis 2005, afin d'obliger les producteurs d'énergie (EDF, Total...) à valoriser une partie des travaux d'économie d'énergie que les citoyens réalisent.

Ces Certificats d'Economie d'Énergie ou primes énergie peuvent bénéficier à tous citoyens, quelque soient ses revenus, plus un ménage dispose de modestes ressources, plus il pourra bénéficier de primes énergies. En revanche, ces primes énergie ne peuvent pas se cumuler avec certaines aides financières, et le montage des dossiers de primes énergie peut être fastidieux, aussi il est important de se renseigner auprès de nos services afin d'étudier les possibilités de financement ou d'aides financières.

Par ailleurs, comme tout dispositif qui manque de contrôle, des entreprises frauduleuses se sont engouffrées sur ce marché et ont profité des communications de l'Etat pour pratiquer du démarchage agressif à domicile, par téléphone et inonder les citoyens de fausses informations.

A ce jour, nous recevons en moyenne **15 appels ou citoyens par jour**, se présentant avec la question : **C'est quoi l'isolation à 1 euro ?** sans parler des démarchages ou devis abusifs qui ont malheureusement augmenté cette année encore.

Pour rappel, **aucun artisan du territoire ne pratique de démarchage**, donc ces entreprises de démarchage ne viennent pas du Pays de Fougères, pratiquent généralement des prix hors du marché, avec des crédits à la consommation... Il est donc fortement déconseillé de signer un devis sans avoir consulté d'autres artisans et notamment des artisans locaux.

Dans tous les cas de figures, que vous soyez en possession d'un devis, que vous vous interrogiez sur l'isolation à 1 euro ou toute autre aide financière, ayez le bon réflexe : contactez notre service Rénobatys.

SIMPLIFIEZ VOTRE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN PAYS DE FOUGÈRES

Les conseillers RENOBATYS vous renseignent de façon neutre et objective sur :

- les aides financières pour vos travaux
- le bilan énergétique de votre logement
- le bois et le coût des travaux
- les économies d'énergie envisagées

Prenez rdv avec un conseiller

02 90 80 20 00

RENOBATYS
36 rue de Nantes
35300 POLIGNES
Tél : 02 90 80 20 00
www.renobatys.fr

MISSION DE SERVICE PUBLIC ET D'INTERET COLLECTIF

Infos diverses

0 800 95 35 45 Nouveau numéro gratuit du service Info Sociale en Ligne

- ▶ Vous vous posez des questions dans le cadre d'une séparation, d'une perte d'emploi ou vous rencontrez des difficultés administratives ?
- ▶ Vous avez besoin de conseils concernant l'éducation de vos enfants ?
- ▶ Le service téléphonique du Département Info Sociale en Ligne (ISL) peut vous aider. L'appel est gratuit et anonyme.

Santé, famille, justice, logement, citoyenneté, emploi, éducation... Le service Info sociale en ligne répond à plus de 8 000 appels et 1 400 mails par an. Il y a plus de 20 ans, le Département a mis en place ce service d'accès aux droits et de lutte contre l'exclusion, ouvert à tous les habitants d'Ille-et-Vilaine.

Au bout du fil, 7 conseillères sociales répondent à vos questions. Formées à l'écoute bienveillante, ces conseillères apportent un premier niveau de réponses et d'orientation à aux questions d'usagers, y compris à celles qui sont en dehors des compétences du Département. Info sociale en ligne est un service unique en France.



Pratique

- Info sociale en ligne est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h sans interruption.

0 800 95 35 45
Numéro vert
Appel gratuit

isl@ille-et-vilaine.fr

Info sociale en ligne
Le Département vous écoute et vous oriente

Appelez-nous au 0 800 95 35 45
ou posez vos questions par mail : isl@ille-et-vilaine.fr

CONFIDENTIALITÉ ASSURÉE
Numéro vert - Appel gratuit

Du lundi au vendredi
de 9 h à 18 h

Questions posées :

- Comment faire pour obtenir une aide à domicile ?
- Je suis séparé.e, quels sont mes droits ?
- Ai-je droit au RSA ?
- Je suis surendetté.e, quelles solutions ?
- Mon fils de 15 ans est déscolarisé, qui peut m'aider ?
- Je suis salarié.e, qu'est-ce qu'une rupture conventionnelle ?

FAMILLE • SANTÉ • JUSTICE • LOGEMENT • CITOYENNETÉ • ÉDUCATION • EMPLOI

Petite rubrique historique par Jo Rahuel

Soldats du Premier Empire

Les guerres du vingtième siècle sont toujours dans les mémoires, celle de 1870 est un peu oubliée. Quant à celles du Premier Empire... Qui se souvient encore des jeunes hommes de Billé qui participèrent aux campagnes menées par l'Empereur Napoléon I^{er} dans toute l'Europe? Combien de jeunes de Billé partirent pour la guerre pendant cette période? Combien y laissèrent leur vie? Les guerres à partir de la Révolution furent meurtrières et la conscription étant devenue la norme, il est difficile d'imaginer Billé resté à l'écart.

En effet, en l'état actuel de nos connaissances, ce ne sont pas moins de 26 hommes qui quittèrent Billé et se retrouvèrent en Italie, en Espagne, en Allemagne ou en Russie dans les théâtres des conflits du moment. Parmi eux, six seulement revinrent de leur périple! Quant aux autres, pour 14 d'entre eux, le décès a pu être

établi: cinq furent tués au combat ou moururent suite à des blessures, les derniers décédèrent de maladie, généralement de fièvres. Deux furent portés "officiellement" disparus lors de la campagne de Russie de 1812. Du destin des quatre hommes restants, on ne sait rien. Il y a très peu de chance qu'ils échappèrent à la mort car nous n'avons trouvé trace ni de leur mariage, ni de leur décès dans l'état civil de tout le Pays de Fougères.

Ainsi, si le carnage ne fut pas aussi important que pendant la seconde guerre mondiale, Billé paya largement son tribut humain à la France de l'Empire. Il n'est pas certain que tous les soldats de Billé de cette époque soient identifiés à ce jour. Le dépouillement des Archives du Service Historique de la Défense, effectué par des bénévoles, est toujours en cours.

Revenu de loin

Parmi les quelques uns qui ont eu la chance de rentrer à Billé, il en est un à propos duquel une phrase laconique sur sa fiche matricule a retenu notre attention. Nous ne saurons jamais quel fut son parcours mais son histoire, apparemment mal commencée, eut une heureuse issue et elle vaut la peine d'être mentionnée ici.



Fiche matricule de Pierre Évard où est mentionnée sa disparition.

Pierre Évard, né en 1791 au Bas-Monceau, fut incorporé le 3 mai 1811 comme fusilier au 19^{ème} régiment d'infanterie de ligne. Aucun détail n'est connu de sa vie aux armées. Ce qui est certain, c'est qu'il fut de ceux qui partirent en Russie avec la Grande Armée en 1812. Sa fiche matricule indique formellement qu'il était *Perdu dans la campagne de Russie*. Le voilà donc porté disparu par l'autorité militaire. Et pourtant! Il est certain qu'il entra bien au Bas-Monceau puisque nous le retrouvons à la déclaration du



Henriette Jehannin-Vacher et Eugénie Jehannin-Serrand, les deux petites-filles de Pierre Évard

décès de son père en décembre 1818. Notre homme se maria en 1830 à Javené avec Perrine Gautrie. Ils n'eurent qu'une fille qui épousa en 1859 à Billé Romain Jehannin. Ce couple eut quatre enfants dont deux décédèrent en bas âge. Henriette Jehannin, leur fille aînée, épousa Jean Vacher de la Buffardière et Eugénie Jehannin, la benjamine, se maria avec Jean Serrand du bourg de Billé. Les nombreux descendants de ces deux familles se reconnaîtront. Eux aussi reviennent de loin!



Le souvenir de nos soldats de l'Empire est évoqué plus largement sur le site internet. Les hommes y sont présentés individuellement avec tous les détails connus et les liens vers leurs familles.

En outre, vous y retrouverez beaucoup d'autres aspects de l'Histoire de Billé, de ses gens et de son patrimoine.

<http://billelesmouches.eu>



Etat Civil

NAISSANCES

Évan CHEREL	10 La Hargrinière	8 février 2019
Léo TRAVERS	7 Mésuboin	5 mars 2019
Pierre LERAY	13 La Basse Tollerais	13 mars 2019
Awen BLANCHARD	38 Le Houx	28 avril 2019
Gabrielle MERLOT	2 Rue de Montaubert	29 avril 2019
Milo ROY	8 La Buharais	20 mai 2019
Marceau DELAUNAY-LEMOINE	12 Rue des Forges	15 septembre 2019
Kenzo PIEDNOEL FOUGERAIS	3 Cité des Ormeaux	23 septembre 2019
Gaëlle DENOUAL	34 Rue des Forges	29 octobre 2019
Tom GLÉDEL	14 La Bergerie	3 décembre 2019
Nina SIMON	3 Rue du Clos Bocager	11 décembre 2019



DÉCÈS ET INHUMATIONS



M. MOREL André	20 janvier 2019
M. MERIENNE Laurent	15 mars 2019
M. COCHET Amand	26 mars 2019
M. BIARD Vincent	27 mars 2019
M. DUPAS Georges	25 mai 2019
M. CORNÉE Jean	8 juin 2019
Mme PAUTONNIER Thérèse	15 juin 2019
Mme ROUSSEL Agnès	19 juillet 2019
Mme MOULIN Sophie	9 octobre 2019



MARIAGES

Kelson HOTCHKISS et Patricia JAN	8 juin 2019
Christophe BOURBON et Ludivine VALLÉE	15 juin 2019
François-Xavier COUDRAY et Laetitia VILLAIN	14 septembre 2019

Numéros utiles

EAU - STGS
09 69 32 69 33
Appel non surtaxé

SMICTOM
du Pays de Fougères
02 99 94 34 58

URGENCES
112

ENEDIS dépannage
09 72 67 50 35

GENDARMERIE
02 99 94 25 25

POMPIERS
18

SAMU
15

ARCHITECTE CONSEIL
02 99 94 58 58

CENTRE DÉPARTEMENTAL
D'ACTION SOCIALE
du Pays de Fougères
02 99 94 58 58

TRÉSORERIE DE
FOUGÈRES COLLECTIVITÉS
02 99 99 78 40

FOUGÈRES
AGGLOMÉRATION
02 99 94 50 34

